



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 9 avril 2008 — N° 68

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Proulx (Trois-Rivières) propose :

QUE la Commission de l'administration publique fasse toute la lumière sur les circonstances entourant le congédiement de monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York et qu'à cette fin la Commission de l'administration publique entende, au plus tard au 29 avril 2008, monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York et monsieur Alain Cloutier, sous-ministre en titre au ministère des relations internationales ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Proulx (Trois-Rivières).

Au cours de son intervention, M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'amendement suivant :

9 avril 2008

QUE la motion du député de Trois-Rivières soit amendée de la manière suivante : À la dernière ligne après le mot « convoquer » ajouter les mots « sans toutefois obliger une personne qui a déposé une plainte à comparaître contre sa volonté ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait comme suit :

QUE la Commission de l'administration publique fasse toute la lumière sur les circonstances entourant le congédiement de monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York et qu'à cette fin la Commission de l'administration publique entende, au plus tard au 29 avril 2008, monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York et monsieur Alain Cloutier, sous-ministre en titre au ministère des relations internationales ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer sans toutefois obliger une personne qui a déposé une plainte à comparaître contre sa volonté.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Proulx (Trois-Rivières) et sur la motion d'amendement de M. Fournier, leader du gouvernement.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

La politique du ministère des Relations internationales visant à prévenir et à contrer le harcèlement au travail.

(Dépôt n° 889-20080409)

Le débat terminé, la motion d'amendement de M. Fournier, leader du gouvernement, est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, les votes sur la motion d'amendement proposée par M. Fournier, leader du gouvernement, et sur la motion proposée par M. Proulx (Trois-Rivières) sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 57, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

9 avril 2008

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

M. Cholette (Hull) informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Hull.

M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. le président font quelques commentaires.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 77 Loi sur les instruments dérivés

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2007;

(Dépôt n° 890-20080409)

9 avril 2008

Le rapport sur l'état d'avancement des travaux concernant l'élaboration de la stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

(Dépôt n° 891-20080409)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 20 et 26 février, 13, 18 et 20 mars, et le 8 avril 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du rapport d'évaluation de la *Loi portant réforme du Code de procédure civile* et du rapport sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP).

(Dépôt n° 892-20080409)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Copie d'un échange de courriels, en date du 9 avril 2008, concernant les pannes du serveur de courriel du ministère des Relations internationales survenues à deux reprises ce même jour.

(Dépôt n° 893-20080409)

À la demande de M. le président, M. Taillon (Chauveau) retire certains propos non parlementaires.

9 avril 2008

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition, sur la motion proposée par M. Proulx (Trois-Rivières) et sur la motion d'amendement proposée par M. Fournier, leader du gouvernement.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Fournier, leader du gouvernement.

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion du député de Trois-Rivières soit amendée de la manière suivante : À la dernière ligne après le mot « convoquer » ajouter les mots « sans toutefois obliger une personne qui a déposé une plainte à comparaître contre sa volonté ».

La motion d'amendement est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 45 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Proulx (Trois-Rivières) telle qu'amendée par le vote précédent.

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission de l'administration publique fasse toute la lumière sur les circonstances entourant le congédiement de monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York et qu'à cette fin la Commission de l'administration publique entende, au plus tard au 29 avril 2008, monsieur Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New-York et monsieur Alain Cloutier, sous-ministre en titre au ministère des relations internationales ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer sans toutefois obliger une personne qui a déposé une plainte à comparaître contre sa volonté.

9 avril 2008

La motion, telle qu'amendée, est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **46** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Trottier (Roberval), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite le comité organisateur et tous les supporters du Village sur glace de Roberval qui a remporté hier le concours Hockeyville, qui reconnaît la municipalité de Roberval comme étant la municipalité de hockey au Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault (Rousseau), M. Arcand (Mont-Royal) et Mme Lapointe (Groulx) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail qui se déroule du 6 au 12 avril 2008;

QU'elle félicite les récipiendaires de l'Ordre du mérite du commerce de détail 2008, prestigieuse distinction qui est attribuée à des femmes et des hommes oeuvrant dans le milieu du commerce de détail qui s'illustrent dans leur région respective par leur leadership, la qualité de leur gestion et leur engagement;

QUE l'Assemblée nationale profite de l'occasion pour féliciter le Conseil québécois du commerce de détail qui fête cette année son 30^e anniversaire.

9 avril 2008

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, le député de D'Arcy-McGee, soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement de l'Assemblée nationale, le député de Mont-Royal, soit nommé membre permanent de la Commission de l'administration publique;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère du Revenu;
- la Commission de la culture, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

9 avril 2008

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude du volet forêts et faune des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1, 2 et 4 des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Dupuis, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 40 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 40 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

9 avril 2008

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 75 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 75 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 10 avril 2008, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 h 32, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 avril 2008, à 14 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

9 avril 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Fournier, leader du gouvernement, à la motion proposée par M. Proulx (Trois-Rivières) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les circonstances entourant le congédiement de M. Bruno Fortier, ex-délégué général du Québec à New York.

(Vote n° 45)

POUR - 111

Arcand	Curzi	Kelley	Paradis
Arseneau	Damphousse	Lapointe	Pelletier
Auclair	De Martin	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Auger	Deschamps	Lapointe	Pelletier
Bachand	Deslières	<i>[Groulx]</i>	<i>[Rimouski]</i>
Beauchamp	Desrochers	Laporte	Proulx
Beaupré	Dionne-Marsolais	Leblanc	Reid
Béchar	Domingue	L'Écuyer	Richard
Bédard	Dorion	<i>[Pontiac]</i>	Riedl
Benjamin	Doyer	L'Écuyer	Roux
Benoit	Drainville	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy
Bergeron	Dubourg	Legault	<i>[Lotbinière]</i>
Bergman	Dufour	Lelièvre	Roy
Bérubé	Dumont	Lemay	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Blais	Dupuis	Lessard	Roy Verville
Bonnardel	Ferland	Lévesque	Schneeberger
Bouchard	Fournier	Malavoy	Simard
Boulet	Francoeur	Maltais	Sklavounos
Caire	Gagnon-Tremblay	Marois	St-Pierre
Camirand	Gendron	Marsan	Taillon
Charbonneau	Gingras	Ménard	Thériault
Charest	Girard	Méthé	Therrien
Charlebois	Gonthier	Morasse	Tomassi
Clermont	Gosselin	Morin	Trottier
Cloutier	Grandmont	Morissette	Turp
Copeman	Grondin	Normandeu	Vallée
Côté	Hamad	Ouellette	Vallières
Couillard	Harel	Ouimet	Wawanoloath
Courchesne	James	Pagé	Whissell
Cousineau	Jérôme-Forget	Paquet	

9 avril 2008

Sur la motion de M. Proulx (Trois-Rivières), telle qu'amendée par la motion de M. Fournier, leader du gouvernement.

(Vote n° 46)

POUR - 111

Arcand	Curzi	Kelley	Paradis
Arseneau	Damphousse	Lapointe	Pelletier
Auclair	De Martin	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Auger	Deschamps	Lapointe	Pelletier
Bachand	Deslières	<i>[Groulx]</i>	<i>[Rimouski]</i>
Beauchamp	Desrochers	Laporte	Proulx
Beaupré	Dionne-Marsolais	Leblanc	Reid
Béchar	Domingue	L'Écuyer	Richard
Bédard	Dorion	<i>[Pontiac]</i>	Riedl
Benjamin	Doyer	L'Écuyer	Roux
Benoit	Drainville	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy
Bergeron	Dubourg	Legault	<i>[Lotbinière]</i>
Bergman	Dufour	Lelièvre	Roy
Bérubé	Dumont	Lemay	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Blais	Dupuis	Lessard	Roy Verville
Bonnardel	Ferland	Lévesque	Schneeberger
Bouchard	Fournier	Malavoy	Simard
Boulet	Francoeur	Maltais	Sklavounos
Caire	Gagnon-Tremblay	Marois	St-Pierre
Camirand	Gendron	Marsan	Taillon
Charbonneau	Gingras	Ménard	Thériault
Charest	Girard	Méthé	Therrien
Charlebois	Gonthier	Morasse	Tomassi
Clermont	Gosselin	Morin	Trottier
Cloutier	Grandmont	Morissette	Turp
Copeman	Grondin	Normandeau	Vallée
Côté	Hamad	Ouellette	Vallières
Couillard	Harel	Ouimet	Wawanoloath
Courchesne	James	Pagé	Whissell
Cousineau	Jérôme-Forget	Paquet	